



SKI DE FOND QUÉBEC

FÉDÉRATION SPORTIVE FÉDÉRATION DE PLEIN AIR ORGANISME NATIONAL DE LOISIR
MANDATAIRE OFFICIEL DU RÉSEAU NATIONAL DE PLEIN AIR EN SKI DE FOND

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

27 septembre 2022, en visioconférence

Nom	Club ou organisme
Sébastien Arcand	non-membre
Robert Arsenault	Les Vallons des Éboulements
Hugues Benoît	Mouski Nordique
Pierrot Bernier	Corporation des courses de ski de fond de Québec
Paule Bertrand	Conseil d'administration SFQ, Club Nordique Mont-Sainte-Anne
François Boily	Skibec Nordique
Jean-François Boudreau	non-membre
Peter Boutin	Kin-Académie
Jean Breton	Club Léviski La balade
Rémi Brière	Club Fondateurs-Laurentides
Cendrine Browne	Permanence SFQ, indépendant
Claude Alexandre Carpentier	Permanence SFQ, indépendant
Camille Cheskey	Centre national d'entraînement Pierre-Harvey
Nathalie Chevrette	Permanence SFQ, indépendant
Patrick Cobello	Ski de Fond Sud-Ouest
Claude Dalcourt	Association régionale Saguenay Lac-Saint-Jean
Claudia Dallaire	Ski de Fond Sud-Ouest
Katherine Denis	Nakkertok Nordique
Jean Deslauriers	Club Tremblant Nordique
Caroline Forest	Club Skinouk
Chantal Fortin	Ski de fond Saint-François
Liliane Gagnon	Conseil d'administration SFQ, Club Léviski La Balade et CNEPH
André Goulet	Conseil d'administration, indépendant SFQ
Indra Gupta	Ski de Fond Montréal
Michel Harcc-Morissette	Les Amis de la montagne
Francis Henrichon	Club Défi TM
Stéphane Lajoie	Club Bécoski
Louis Lamarre	Conseil d'administration SFQ, Traversée des Laurentides
Donald Langevin	Club de Golf Les Cèdres
Dominique Lapointe	non-membre
Guy Lemay	Club de ski de fond St-Étienne Inc.





Yves Lorion	non-membre
Nicolas Martelin	non-membre
Caroline Massicotte	Club de ski de fond Mauriski
Joanie Melançon	Club Défi TM
Alain Nicolle	Nakkertok Nordique
Mathieu Nieuwenhof	Permanence SFQ, indépendant
Real Perriard	Marathon canadien de ski
Patrice Petelle	Conseil d'administration SFQ, Club de ski de fond Montériski
Fabrice Pilote	Club de ski de fond Montériski
René Pomerleau	Conseil d'administration SFQ, Club de ski de fond du parc du Mont-Orford
Daniel Roch	Club Fondeurs-Laurentides
Arnold Ross	Club de ski de fond du parc du Mont-Orford
Charles-Olivier Saint-Jean	Conseil d'administration SFQ, Club de ski de fond du parc du Mont-Orford
Liisa Stevens	Chelsea Nordiq
Maxime Venne	Permanence SFQ, indépendant

La rencontre est présentée en collaboration avec la firme WebTV Coop.

Présences des administrateurs du conseil d'administration sortant (incluses au décompte) :

Paule Bertrand, André Goulet, Liliane Gagnon, Louis Lamarre, Patrice Petelle, René Pomerleau et Charles-Olivier Saint-Jean.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 28 par Patrice Petelle.

2. Vérification de la régularité de la convocation

La convocation a été diffusée le 6 juillet 2022 par courriel, sur le site internet, dans l'infolettre et dans les médias sociaux.

3. Vérification du quorum

Le quorum est atteint. Il est composé des membres présents.

4. Élection d'un.e président.e d'assemblée

Il est proposé par Patrice Petelle (Club de ski de fond Montériski) et appuyé par René Pomerleau (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) de nommer Charles-Olivier Saint-Jean président d'assemblée.





La proposition est adoptée à la majorité, sans opposition.

5. Élection d'un.e secrétaire d'assemblée

L'assemblée générale annuelle est enregistrée. Il est proposé par Patrice Petelle (Club de ski de fond Montériski) et appuyé par Daniel Roch (Club Fondeurs-Laurentides) que Nathalie Chevrette soit nommée secrétaire d'assemblée, pour la transcription de l'enregistrement.

La proposition est adoptée à la majorité, sans opposition.

6. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Roch (Club Fondeurs-Laurentides) et appuyé par Peter Boutin (Kin-Académie) d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

L'ordre du jour est adopté à la majorité, sans opposition.

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021

Charles-Olivier Saint-Jean (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) présente le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021, sans en faire de lecture à haute voix. Les membres ont pu consulter le procès-verbal sur le site internet de Ski de fond Québec, dans l'infolettre et dans les médias sociaux avant l'assemblée. Aucune modification ou correction n'est proposée.

Il est proposé par Paule Bertrand (Club nordique Mont-Sainte-Anne) et appuyé par François Boily (Skibec Nordique) d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021, tel que déposé.

Le proposeur et l'appuyeur étant présents à l'AGA 2021, la proposition est adoptée à la majorité, sans opposition.

8. Présentation des états financiers au 31 mai 2022

André Goulet, trésorier du conseil d'administrateur de SFQ, présente les états financiers vérifiés au 31 mai 2022, préparés par la firme Amyot Gélinas. Ces états financiers ont été adoptés par le conseil d'administration de SFQ, le 23 août 2022.

Le bilan fait état d'un profit de 29 521\$, comparativement à un profit de 160 096\$ en 2020-2021. SFQ doit continuer à épuiser le surplus dans la mesure du possible, selon la volonté du conseil d'administration. André Goulet explique l'ensemble des autres postes de revenus, de dépenses, de subventions reçues et reportées, et les annexes.





9. Nomination du vérificateur externe

Il est proposé par Peter Boutin (Kin-Académie) et appuyé par Jean Breton (Club Léviski La Balade) de reconduire les services de la firme comptable Amyot Gélinas comme vérificateur pour la prochaine année.

La proposition est adoptée à la majorité, sans opposition.

10. Élection des membres au conseil d'administration de SFQ

Charles-Olivier Saint-Jean (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) explique les dispositions d'élection ainsi que la procédure de vote électronique qui sera assurée par Gabriel Cotnoir de la firme WebTV Coop.

Il est proposé par Daniel Roch (Club Fondateurs-Laurentides) et appuyé par Pierrot Bernier (Corporation des courses de ski de fond de Québec) de nommer Charles-Olivier Saint-Jean (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) comme président d'élection et celui-ci accepte le mandat.

Charles-Olivier Saint-Jean (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) propose à l'assemblée de nommer Nathalie Chevrette (SFQ), secrétaire de l'assemblée, comme première scrutatrice et Gabriel Cotnoir de WebTV Coop comme deuxième scrutateur. Étant donné que le vote est électronique, il est suggéré que Gabriel Cotnoir de WebTV soit désigné deuxième scrutateur car il procédera au dépouillement des votes.

Il est proposé par Daniel Roch (Club Fondateurs-Laurentides) d'accepter cette proposition, de nommer Nathalie Chevrette (SFQ) comme scrutatrice et de nommer Gabriel Cotnoir de WebTV Coop comme scrutateur. Cette proposition est appuyée par Patrice Petelle (Club de ski de fond Montériski) et ceux-ci acceptent le mandat.

Les propositions sont adoptées à la majorité, sans opposition.

La période d'élection est ouverte

Charles-Olivier Saint-Jean (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) déclare l'ouverture de l'élection des administrateurs au conseil d'administration.

Trois (3) postes sont à pourvoir pour un mandat de deux ans. Charles-Olivier Saint-Jean (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) demande à l'assemblée s'il y a des propositions de candidat provenant du parterre. Aucune proposition de candidat du parterre n'est présentée.

Quatre (4) candidatures ont été reçues à ce jour. Chaque candidat dispose de cinq minutes pour se présenter à l'assemblée.





À tour de rôle et selon un tri aléatoire des candidats, Louis Lamarre, Patrice Petelle, Sébastien Arcand et Yves Lorion livrent leurs présentations. L'invitation de vote est envoyée par courriel aux représentants désignés des membres votants présents par Gabriel de WebTV. Une période d'environ dix minutes est donnée pour voter. Quand tous les droits de vote sont exercés et les votes reçus, le directeur d'élection et les scrutateurs sont isolés dans une salle virtuelle pour valider le vote et compiler les résultats. Aucun vote n'a été rejeté.

Durant la validation du vote, Camille Cheskey, coordonnateur du développement de l'excellence, présente à l'assemblée le calendrier des événements 2022-2023.

Résultats de l'élection

Le président d'élection Charles-Olivier Saint-Jean (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) informe que le premier tour comble les trois (3) postes à pourvoir. Il annonce les résultats : Patrice Petelle (Club de ski de fond Montériski), Louis Lamarre (Traversée des Laurentides) et Sébastien Arcand sont déclarés élus.

Il est proposé par Patrice Petelle (Club de ski de fond Montériski) et appuyé par Pierrot Bernier (Corporation des courses de ski de fond de Québec) d'accepter la destruction des bulletins de vote.

La période d'élection est fermée.

11. Levée de l'assemblée

Charles-Olivier Saint-Jean (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) lève l'assemblée générale annuelle à 20 h 37.

Date

Nathalie Chevrette
Secrétaire d'assemblée

